



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2026-044

PUBLIÉ LE 19 FÉVRIER 2026

Sommaire

Préfecture de la zone de défense et de sécurité Ouest /

R28-2026-02-19-00001 - Arrêté confiant la suppléance du préfet de zone de défense et de sécurité Ouest à monsieur Philippe LE MOING SURZUR, préfet du Cher le jeudi 19 février 2026 de 11h35 à 23h09 (1 page)

Page 3

Préfecture de la zone de défense et de sécurité
Ouest

R28-2026-02-19-00001

Arrêté confiant la suppléance du préfet de zone
de défense et de sécurité Ouest à monsieur
Philippe LE MOING SURZUR, préfet du Cher le
jeudi 19 février 2026 de 11h35 à 23h09



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

**confiant la suppléance du préfet de zone de défense et de sécurité Ouest
à monsieur Philippe LE MOING SURZUR, préfet du Cher
le jeudi 19 février 2026 de 11h35 à 23h09**

**PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUEST
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

VU le code de la défense, notamment son article R 1311,23 ;

VU le décret n°2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;

VU le décret n°2010-225 du 4 mars 2010 portant modifications de certaines dispositions du code de la défense relatives aux préfets délégués pour la défense et la sécurité, aux états-majors interministériels de zone de défense et de sécurité, aux délégués et correspondants de zone de défense et de sécurité et à l'outre-mer ainsi que certaines dispositions du code de la santé publique ;

VU le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de monsieur Franck ROBINE, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU le décret du 23 juillet 2025 portant nomination de madame Aurore LE BONNEC préfète déléguée pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU le décret du 22 octobre 2025 portant nomination de monsieur Philippe LE MOING SURZUR préfet du Cher ;

Considérant l'absence de monsieur Franck ROBINE, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, le jeudi 19 février 2026 de 11h35 à 23h09 ;

Considérant l'absence concomitante de madame Aurore LE BONNEC, préfète déléguée à la défense et à la sécurité de la zone ouest ;

ARRÊTE :

Article 1 : La suppléance du préfet de zone de défense et de sécurité Ouest est assurée par monsieur Philippe LE MOING SURZUR, préfet du Cher le jeudi 19 février 2026 de 11h35 à 23h09 ;

Article 2 : La préfète déléguée à la défense et la sécurité Ouest et le préfet du Cher sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs des quatre régions de la zone de défense et de sécurité ouest.

Fait à Rennes, le 19 FEV. 2026

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine
Franck ROBINE